

# LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°374 | FÉVRIER 2020

**BUDGET**

**TRAVAUX**

**DÉLIBÉRATIONS**

**INVESTISSEMENTS**

**SERVICES PUBLICS**

**SUBVENTIONS**

**DOSSIER**

.....  
**Le conseil municipal**



# ZOOM

## Animations à venir

**28 Février 20H**  
Organisé par le FCHM

**SPECTACLE HUMORISTIQUE**

**JULIEN STRELZYK SANTÉ!**  
www.julienstrelzyk.fr Julien Strelzyk  
ONE MEDICAL SHOW  
SUCCÈS AVIGNON 2018 et 2019!

ÉLU PAR LE PUBLIC MEILLEUR SPECTACLE DU FESTIVAL D'AVIGNON OFF 2019 HUMOUR

OFFAVIGNON

STRELZYK

Réservations: Maison de la Presse - LA BRESSE Boucherie Marchand - CORNIMONT

Jeudi 27 février - 18h

**Le Monde des Jouets**  
avec Mickaël Animation

**La Bresse**  
Salle des fêtes



Gratuit Spectacle familial

LA BRESSE Fleurs-Vignes

www.labresse.fr 03 29 25 40 21

Jeudi 20 février - 18h

**Magie**  
avec Clément Demangel

**La Bresse**  
Salle des fêtes



Gratuit Spectacle familial

LA BRESSE Fleurs-Vignes

www.labresse.fr 03 29 25 40 21

Le Groupe Théâtral de La Bresse présente :



**J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS FAITES**

Une comédie de Carole Greep

A la salle Grand Ecran à 20h30  
Les samedis 7, 14, 21 mars et 4 avril,  
Les mercredis 18 et 25 mars,  
Les vendredis 27 mars et 3 avril,  
Le dimanche 29 mars à 15h

1ère partie : Sketches par la troupe des jeunes sur le thème du téléphone

Réservations :  
Maison de la Presse-place du Champetel-LA BRESSE 03 29 25 41 49



## Fête de la Saint Patrick

Music Live Events et Amorock, associés pour une grande soirée Saint Patrick, le samedi 28 mars à la Halle des Congrès.

Deux groupes vont vous transporter dans l'univers celtique au son du biniou, de la cornemuse et de la bombarde version rock pour une soirée qui s'annonce super dynamique. Tout d'abord les Vendéens d'Epsilon (5 albums et 500 concerts) vont embraser la piste de danse. Attention, ça déménage !

Puis place aux Belfortains de FFR Celtic Fiesta et à leur répertoire rock celtique festif. Habitué du célèbre Festival de Lorient, ces musiciens vous feront, c'est sûr, danser jusqu'au bout de la nuit. Pour se mettre davantage dans l'ambiance irlandaise, des burgers à la sauce Guinness, des crêpes et plusieurs sortes de bières...

L'occasion également de faire une bonne action en participant à une tombola dont l'ensemble des recettes sera reversé à l'Association Action Sport Handicap.

Billetterie tarif unique : 15 €



# EDITORIAL



Chères Bressaudes, chers bressauds,

*La douceur de ce début d'année 2020 ne favorise pas les activités hivernales. Les vacances de fin d'année se sont bien déroulées grâce à la diversité des occupations développées par nos professionnels et par les services communaux. Gageons que le froid sera au rendez-vous pour enneiger nos domaines skiabiles, conditions indispensables pour passer sereinement les vacances de février.*

*Ce changement climatique, si lointain pour certains, nous touche de plus en plus souvent et nous devons sereinement réfléchir à toutes les pistes d'adaptation à notre portée pour garder notre territoire attractif.*

*Sans catastrophisme, sans angélisme, je suis persuadée que nous avons beaucoup d'atouts pour continuer un développement équilibré et innovant.*

*Nous devons saisir toutes les pistes qui peuvent permettre d'enrichir le développement durable de notre commune et plus largement de notre massif. Soyez assurés que tous les membres de l'équipe municipale en sont bien conscients et réfléchissent et apportent des solutions dans ce sens.*

*Ne l'oublions pas, le tourisme représente une part importante de notre économie, pour les professionnels du tourisme bien sûr, mais également pour toute la population qui bénéficie de l'effet induit par cette activité touristique.*

*Beaucoup d'entre vous nous ont fait part de problèmes de voisinage dus à des vacanciers très festifs.*

*Là aussi, sachez que nous faisons tout, dans la mesure du possible et en collaboration avec les services de la gendarmerie compétents dans ce domaine, afin de faire cesser ces excès.*

*En ce qui concerne les débordements constatés des ordures ménagères, je voudrais rappeler que le ramassage de celles-ci est de la compétence de la Communauté de Communes et non des services communaux. Pour autant, nous ne manquons pas de faire suivre vos plaintes auprès des services concernés afin que des solutions pérennes puissent être trouvées, pour le bien-être de tous.*

*Au plaisir de vous rencontrer, en vous assurant de ma pleine mobilisation pour le bien vivre à La Bresse.*

*Je vous souhaite une bonne découverte de ce bulletin d'information.*

Bien sincèrement  
Maryvone Crouvezier

## SOMMAIRE

ZOOM 2<sup>e</sup> de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CINÉMA P. 02

ACTUALITÉS P. 03-07

TRIBUNE P. 08

DOSSIER P. 09-15

Le conseil municipal

OTL P. 16

DANS LE RÉTRO P. 17-20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4<sup>e</sup> de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

## LABRESSE INFOS - N°374

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

FÉVRIER 2020

Directrice de la publication :

Élisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles, OTL, associations diverses et Pixabay.

Tirage : 2600 exemplaires

# ACTUALITES

## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

### Programme à partir du 12 février

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

#### Semaine du 12 au 18 février



#### UNDERWATER

Sortie : 8 janvier 2020 (1h35). Thriller, Science fiction, Action américain réalisé par William Eubank avec Kristen Stewart, T.J. Miller, Jessica Henwick  
Une équipe scientifique sous-marine fait face à un tremblement de terre. Sous l'eau, ils vont devoir essayer de survivre.



#### LES INCOGNITOS

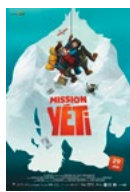
Sortie : 25 décembre 2019 (1h42). Animation, Comédie, Action américaine réalisée par Nick Bruno et Troy Quane  
Le super espion Lance Sterling et le scientifique Walter Beckett ont des personnalités radicalement opposées. Lance est relax, cool et il a du style. Walter est... tout l'inverse. Certes, il n'est pas très à l'aise en société, mais son intelligence et son génie créatif lui permettent d'imaginer les gadgets impressionnants que Lance utilise sur le terrain. Alors qu'une mission tourne mal, Walter et Lance vont devoir unir leurs forces. Si ce duo excentrique ne parvient pas à s'entraider, le monde est en danger !



#### L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DE MARONA

Sortie : 8 janvier 2020 (1h32). Animation, Drame, Famille roumain, français, belge réalisée par Anca Damian  
Victime d'un accident, Marona, une petite chienne, se remémore les différents maîtres qu'elle a connus et aimés tout au long de sa vie. Par son empathie sans faille, sa vie devient une leçon d'amour.

#### Semaine du 19 au 25 février



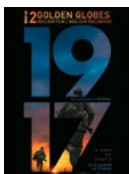
#### MISSION YETI

Sortie : 29 janvier 2020 (1h24). Animation, Aventure canadienne réalisée par Pierre Gréco et Nancy Florence Savard  
Québec, 1956. Les destins de Nelly Maloye, détective privée débutante et Simon Picard, assistant de recherche en sciences, se croisent accidentellement. Soutenus par un mécène ambitieux, Maloye, intuitive et chaotique, et Picard, méthodique et obsessionnel, se lancent dans une aventure visant à prouver l'existence du Yeti. Pour y arriver, Simon compte sur le journal d'un explorateur pour les mener au repaire de la créature mythique. Accompagnés de Tensing, un jeune guide Sherpa, et de Jasmin, un mainate bavard, ils sont confrontés à de nombreux dangers au cœur de l'Himalaya.



#### UNE BELLE ÉQUIPE

Sortie : 15 janvier 2020 (1h35). Comédie française réalisée par Mohamed Hamidi avec Kad Merad, Alban Ivanov, Céline Sallette  
Après une bagarre, toute l'équipe de foot de Clourrières est suspendue jusqu'à la fin de la saison. Afin de sauver ce petit club du Nord qui risque de disparaître, le coach décide de former une équipe composée exclusivement de femmes pour finir le championnat. Cette situation va complètement bouleverser le quotidien des familles et changer les codes bien établis de la petite communauté...



#### 1917

Sortie : 15 janvier 2020 (1h59). Drame, Historique, Guerre britannique, américain réalisé par Sam Mendes avec George MacKay, Dean-Charles Chapman, Mark Strong  
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs  
Pris dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale, Schofield et Blake, deux jeunes soldats britanniques, se voient assigner une mission à proprement parler impossible. Porteurs d'un message qui pourrait empêcher une attaque dévastatrice et la mort de centaines de soldats, dont le frère de Blake, ils se lancent dans une véritable course contre la montre, derrière les lignes ennemies.

#### Semaine du 26 février au 3 mars



#### LA BATAILLE GÉANTE DE BOULE DE NEIGE 2, L'INCROYABLE COURSE DE LUGE

Sortie : 29 janvier 2020 (1h22). Animation, Famille canadienne réalisée par Benoit Goudbout et François Brisson  
La bataille Géante de Boules de Neige revient sur vos écrans après son succès de 2016 pour un 2<sup>e</sup> épisode encore plus givré : l'incroyable Course de Luge, une folle aventure à travers le Grand Nord canadien, mais aussi et surtout à travers les épreuves, les petites et grandes victoires de l'enfance. Pour François Les Lunettes, gagner la course de luge est devenu une habitude. Vainqueur depuis cinq ans, François et sa pilote Sophie doivent cependant laisser la coupe à leur adversaire, un petit arrogant nouvellement arrivé au village, le mystérieux et ténébreux Zac. Mais ce dernier n'a aucun scrupule à tricher. François et sa bande qui veulent leur revanche à la loyale cette fois-ci vont alors lui réserver quelques surprises.



#### BAD BOYS FOR LIFE

Sortie : 22 janvier 2020 (2h04). Action, Comédie américaine réalisée par Adil El Arbi, Bilall Fallah avec Will Smith, Martin Lawrence, Vanessa Hudgens  
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs  
Les Bad Boys Mike Lowrey et Marcus Burnett se retrouvent pour résoudre une ultime affaire.



#### LA VOIE DE LA JUSTICE

Sortie : 29 janvier 2020 (2h17). Biopic, Drame américain réalisé par Destin Daniel Cretton avec Michael B. Jordan, Jamie Foxx, Brie Larson  
Le combat historique du jeune avocat Bryan Stevenson. Après ses études à l'université de Harvard, Bryan Stevenson aurait pu se lancer dans une carrière des plus lucratives. Il décide pourtant de se rendre en Alabama pour défendre ceux qui ont été condamnés à tort, avec le soutien d'une militante locale, Eva Ansley. Un de ses premiers cas - le plus incendiaire - est celui de Walter McMillian qui, en 1987, est condamné à mort pour le meurtre retentissant d'une jeune fille de 18 ans. Et ce en dépit d'un grand nombre de preuves attestant de son innocence et d'un unique témoignage à son encontre provenant d'un criminel aux motivations douteuses. Au fil des années, Bryan se retrouve empêtré dans un imbroglio de manœuvres juridiques et politiques. Il doit aussi faire face à un racisme manifeste et intrinsèque alors qu'il se bat pour Walter et d'autres comme lui au sein d'un système hostile.



#### L'ESPRIT DE FAMILLE

Sortie : 29 janvier 2020 (1h38). Comédie française réalisée par Éric Besnard avec Guillaume De Tonquédec, François Berléand, Josiane Balasko  
Alexandre s'embrouille une nouvelle fois avec son père Jacques. A priori, il ne devrait pas, car ce dernier vient de décéder, mais Jacques, ou plutôt son esprit, est bien là, à râler à ses côtés. Et comme Alexandre est le seul à le voir et donc à lui parler, sa mère, sa femme et son frère commencent à s'inquiéter de son étrange comportement.

#### Semaine du 4 au 10 mars



#### DUCOBU 3

Sortie : 5 février 2020 (1h30). Comédie française réalisée par Elie Semoun avec Elie Semoun, Mathys Gros, Émilie Caen  
Nouvelle rentrée des classes pour l'élève Ducobu, Léonie Gratin et l'instituteur Latouche. Mais cette année, un rival de taille pour Ducobu débarque à l'école : « TGV », le roi de la triche 2.0. Alors que la situation financière de Saint-Potache devient désastreuse, les deux cancrens vont devoir unir leurs créativité pour remporter un concours de chant et sauver leur école.



#### LES TRADUCTEURS

Sortie : 29 janvier 2020 (1h45). Thriller français réalisé par Régis Roinsard avec Lambert Wilson, Olga Kurylenko, Riccardo Scamarcio  
Isolés dans une luxueuse demeure sans aucun contact possible avec l'extérieur, neuf traducteurs sont rassemblés pour traduire le dernier tome d'un des plus grands succès de la littérature mondiale. Mais lorsque les dix premières pages du roman sont publiées sur internet et qu'un pirate menace de dévoiler la suite si on ne lui verse pas une rançon colossale, une question devient obsédante : d'où vient la fuite ?



#### SCANDALE

Sortie : 22 janvier 2020 (1h54). Biopic, Drame américain réalisé par Jay Roach avec Charlize Theron, Nicole Kidman, Margot Robbie  
Inspiré de faits réels, Scandale nous plonge dans les coulisses d'une chaîne de télévision aussi puissante que controversée. Des premières étincelles à l'explosion médiatique, découvrez comment des femmes journalistes ont réussi à briser la loi du silence pour dénoncer l'inacceptable.

## Votre photographe à La Bresse

au 18 rue de l'Eglise

06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr  
www.marcfulgoni.fr

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires  
Congrès - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation - Retouches

## Du changement Chez Mad' Laine

Nouveaux horaires à compter du 1 janvier 2020

- Mercerie ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12H00
- Soins d'Esthétique tous les après-midis sur rendez-vous (par téléphone ou au magasin aux heures de mercerie)

Carte de fidélité Mercerie/Esthétique,  
Bons cadeaux, nouveauté : Tissus de Confection  
Magasin fermé le mercredi et dimanche

Chez Mad'laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse  
03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90



## Sécurité en forêt : Rappel de consignes par la Préfecture

Dans un courrier à tous les Maires des Vosges, en date du 13 décembre dernier, le Préfet rappelait le danger mortel rencontré ces dernières semaines lors des travaux forestiers (affouage, entretien...).

*La sécheresse de cet été et la crise sanitaire liée au développement des scolytes ont entraîné des dépérissements importants*



*dans les parcelles forestières, avec des mortalités d'arbres plus ou moins marquées en fonction des secteurs. Il est constaté également une plus grande fragilité des arbres, une altération de la résistance mécanique du bois, et des risques plus importants de chutes de branches lors des abattages. Il est recommandé la plus grande prudence à tous avec le port des équipements de sécurité pour le maniement d'une tronçonneuse : chaussures de sécurité, casque, pantalon anti-coupure, gants, trousse de secours sont des éléments obligatoires pour les professionnels, et vivement recommandés pour les affouagistes. Il est enfin conseillé de travailler en équipe et de garer les véhicules dans le sens du départ. Le Préfet conseille d'autre part aux maires d'interdire l'accès au public à certaines parcelles jugées à risque.*

### Quelques liens utiles pour votre sécurité :

<https://lorraine.msa.fr/lfy/sst/points-de-rencontre-en-foret>

<https://lorraine.msa.fr/lfy/web/msa-lorraine/sst/securite-travaux-bucheronnage>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/pompiers-haute-saone-sensibilisent-aux-dangers-du-bucheronnage-clips-chocs-1343017.html>

## Les petits rois de la scène du Groupe Théâtral

Cette année encore, la troupe des jeunes du groupe théâtral va assurer la première partie de la pièce des adultes. Afin de préparer leur spectacle, ils répètent chaque samedi matin et lors de la reprise des répétitions de janvier, ils ont partagé la galette pour commencer la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

Clovis, Herminie, Léa-Loo, Louis, Maxime, Vasco, Yohann, Mathilde, Maëlys et Maxime vous proposeront une série de sketches sur le thème du téléphone mis en scène par Évelyne et Dominique. Ils seront chargés de chauffer la salle avant de passer le relais aux adultes qui préparent une comédie de Carole Greep dans laquelle il est également question de téléphone... et d'amitié : « Rien de tel qu'un week-end au vert entre couples pour découvrir qui sont vos vrais amis, ceux en qui vous avez réellement confiance, mais aussi ceux qui déblatèrent sur vous juste avant de vous revoir ! »



## Vacances de février des 3/11 ans à la MLC

Du 17 au 21 février et du 24 au 28 février

### « Il était une fois »

Durant ces deux semaines, les enfants pourront être accueillis à la journée ou à la semaine (matin, après-midi ou journée).

Les activités proposées sont : Fabrication de pain à la boulangerie Le Gab, visite à la médiathèque de Vagney, Sortie à la patinoire, rencontre avec les jeunes de l'accueil de loisirs de Le Thillot...

Accueil de 7h 15 à 18h 15

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Nicole à la MLC ou par mail : [acmmlclabresse@gmail.com](mailto:acmmlclabresse@gmail.com)



# ACTUALITES

## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public doté d'une personnalité juridique qui le distingue de la municipalité et dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Il est l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, situations de handicap, précarité financière et/ou sociale...)

Pour y parvenir, le CCAS intervient de plusieurs façons :

**Accompagnement dans l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives, informations...)

**Mise en place de dispositifs d'aide sociale facultative**, le CCAS a choisi plusieurs domaines d'intervention :

- Aide alimentaire d'urgence aux foyers les plus précaires (sous conditions de ressources)
- Aide aux activités de loisirs extrascolaires des enfants pour les foyers à bas revenus (sous conditions de ressources)
- Secours ponctuels au cas par cas sur décision du conseil d'administration

**Gestion de structures d'hébergement et de services :**

- L'EHPAD de la Clairie (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- Résidence Les Sapins réservée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. (20 appartements)
- Logements sociaux (parc locatif de 8 appartements)

**Travail de concertation et de coordination avec les services et institutions publics et privés à caractère social du territoire.** Le CCAS est notamment missionné par le Conseil Départemental dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

*Pour contacter le CCAS :*

*CCAS/Service social, mairie de la Bresse,*

*Tél. : 03 29 25 40 21*

*EHPAD/SSIAD, 32 A Rue de la Clairie,*

*Tél. : 03 29 25 59 25*

## Une Plateforme d'Accompagnement et de répit

Ce service est destiné aux aidants familiaux, qui soutiennent un proche atteint d'une maladie neurodégénérative ou en perte d'autonomie (personne âgée dépendante ou en situation de handicap), pour les activités de la vie quotidienne (repas, hygiène...). Il est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et porté par le Groupement de coopération sociale et médico-sociale REGEHVO (Réseau Gérontologique des Hautes Vosges).

Cette plateforme a plusieurs missions :

- Apporter un appui individuel (Visite à domicile possible)
- Répondre aux besoins d'information, d'écoute et de conseils pour soutenir les aidants dans leur rôle.
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle et lutter contre le repli.
- Proposer diverses prestations de répit à l'aidant avec ou sans le proche.
- Proposer des cycles d'information gratuits sur les maladies neurodégénératives.

Plusieurs actions sont ainsi proposées : activités physique adaptée, relaxation-détente, ateliers musicaux, shiatsu, massage, organisation d'un séjour répit, de journée bien être, de visites, de conférences.

*Plus d'informations auprès de Anaïs Robert, animatrice*

*Tél. : 03 29 61 99 59 ou 06 33 81 98 27 / [secretariat@regehvo.fr](mailto:secretariat@regehvo.fr)*

## Gestion des déchets

### Dépôt de déchets d'amiante en déchèterie

Les règles de dépôt d'amiante en déchèterie ont évolué.

Dorénavant, tout apport devra faire l'objet d'une demande écrite, à l'aide d'un formulaire.

La communauté de communes répondra par courrier selon la règle suivante :

- Si les quantités sont inférieures à 20 m<sup>2</sup>/an et par foyer, l'usager pourra se rendre à la déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte pour y déposer ses plaques, muni de son courrier d'acceptation.
- Si les quantités sont supérieures à 20 m<sup>2</sup>/an et par foyer, un devis sera proposé à l'usager pour une collecte à son domicile et pour la fourniture des sacs. Lorsque ce devis sera accepté, l'usager pourra passer à la déchèterie de son choix pour récupérer des sacs spéciaux pour l'amiante et des palettes. Puis, l'opération de collecte sera programmée une fois que les sacs auront été remplis par l'usager à son domicile.



*Formulaire de dépôt de déchets d'amiante en déchèterie :*

*[www.cchautesvosges.fr](http://www.cchautesvosges.fr), rubrique Vivre*

*Votre contact*

*Jean-David Sager : 03 29 27 29 04 / [jdsager@cchautesvosges.fr](mailto:jdsager@cchautesvosges.fr)*

## Du nouveau à la Mairie

### Le service communication accueille deux nouvelles recrues !

Charlotte Zimmer est venue rejoindre le service depuis septembre dans des missions de communication pour la Mairie et la Maison de La Bresse.

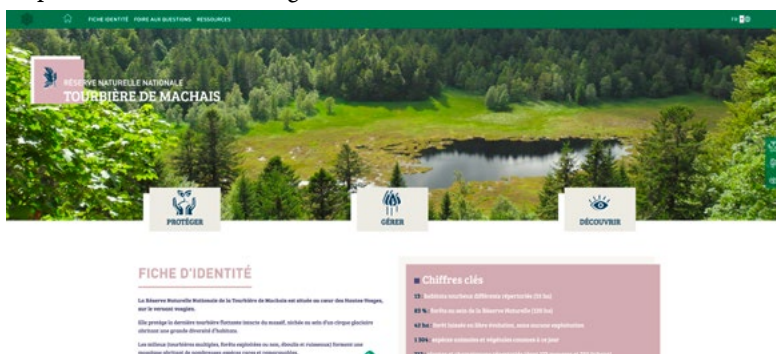
Plus récemment, Emie Géhin a remplacé Annie Marion dans ses missions de gestion des salles et de relations aux associations.



## Infos PNRBV

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges compte sur son territoire 10 Réserves Naturelles (5 nationales et 5 régionales). Réparties sur plus de 5 000 ha, elles constituent un véritable réseau d'espaces naturels protégés. Quatre de ces Réserves Naturelles sont gérées par le Parc : Frankenthal-Misheimle, Massif du Grand Ventron, Ballons Comtois et Tourbière de Machais.

Pour les découvrir, un nouveau site internet a été développé : <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr>



Ce portail d'entrée commun permet un accès direct aux sites de chacune des Réserves Naturelles, dans lesquels toutes les caractéristiques de la Réserve sont présentées : localisation, superficie, date de création, richesses naturelles, enjeux, réglementation...

L'internaute peut également découvrir le fonctionnement général d'une Réserve Naturelle autour de trois missions : protection, information et sensibilisation. Des actualités, un centre de ressources, une Foire Aux Questions et un formulaire de contact complètent également le site.

Contact : [l.demaret@parc-ballons-vosges.fr](mailto:l.demaret@parc-ballons-vosges.fr) ou Tél. : 03 89 82 22 10

## Nouveau à La Bresse

### Dominique Antoine

Bûcheron depuis plusieurs années, Dominique Antoine met son savoir-faire à votre service et vous propose de la sculpture à la tronçonneuse, du mobilier de jardin en bois rond, de l'élagage et du bûcheronnage.



Contact : 06 85 32 37 35

Mail : [dromsantoine@orange.fr](mailto:dromsantoine@orange.fr)

### Steve Auto

Spécialiste du véhicule d'occasion toutes marques et à petit prix.

Steve Auto s'engage à vous trouver le véhicule de votre choix au meilleur prix. Véhicules révisés, contrôlés et garantis.



Steve Boudier

21 rue de Bellevue La Bresse

Tél. : 07 83 28 08 20

# ACTUALITES

## Maison de La Bresse

Jusqu'au 7 février, du mardi au vendredi de 15 h à 18 h

À compter du 8 février, tous les jours de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

### Expositions

#### Jean and co !

Jean Delozanne a rassemblé quelques photographes amateurs désireux de montrer le fruit de leurs expériences photographiques : Gilles Gounant, Roland Mougel et Doudou Perrin sont de la partie ! Venez découvrir la faune et la flore à travers des paysages de toutes saisons...

Jusqu'au 6 février

#### Le Monde de Pierrot par Emmanuel Pierrot

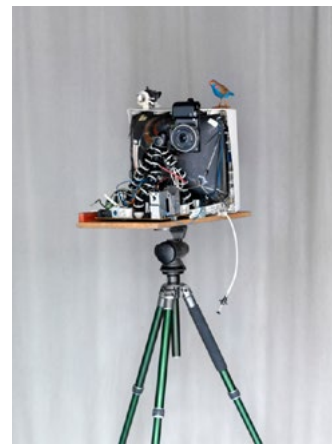
Plus qu'un photographe, Emmanuel Pierrot est un créateur d'images, voire même un créateur d'histoires visuelles. Au travers de ses natures mortes, il dépeint les imperfections des Hommes et de la société toujours avec une bonne dose d'humour. Il cherche également à dépasser la réalité, à casser des préceptes, ou encore à jouer avec les limites avec notamment la série Al'fonce où Emmanuel souhaite accélérer la lenteur en mettant en scène la tortue de son fils. Le petit animal va alors chausser les skis ou se retrouver prêt pour un voyage vers le ciel dans une fusée. Autant d'idées originales que de photographies humoristiques, à voir absolument !

Et il y a aussi les images animées qu'il réalise chaque semaine en résonance au texte de son ami Jacky Durant pour leur rubrique culinaire dans Libération. Autant de produits locaux qui prennent alors vie pour sublimer les mots succulents du chroniqueur !

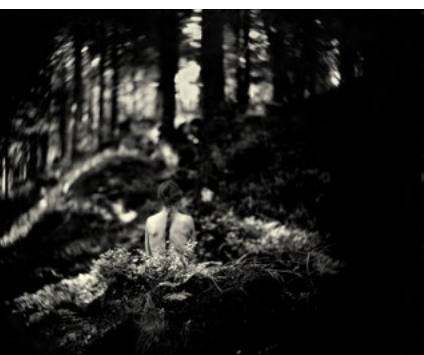
Jusqu'au 8 mars

#### Julien Félix

Julien Félix, l'amoureux de la nature a choisi de vivre dans les hauteurs pour être au plus près de la forêt, des prairies et des animaux sauvages.



Dès que le temps est propice, il part à la recherche du cliché parfait que la nature veut bien lui offrir. Quelques fois il le prépare en amont et apporte avec lui des modèles. Les points communs à toutes ses œuvres : le romantisme, la sensibilité et une technique quelque peu oubliée : l'ambrotype ou collodion humide.



Ce procédé photographique inventé dans les années 1850 permet une prise de vue en négatif, qui posée sur un fond noir et blanchie chimiquement fera apparaître une image en positif... ça vous paraît compliqué, c'est normal ! Pour percer le secret, venez à la rencontre de ce photographe hors pair.

Vernissage ouvert au public le samedi 8 février à 18 h, jusqu'au 8 mars

#### Stages, ateliers et rencontres autour de la photo

Nos deux photographes invités vont proposer plusieurs temps forts autour de la photographie.

**Stage photographique : Comment raconter une histoire (mise en scène) avec Emmanuel Pierrot le 15 février de 9 h à 12 h**

Emmanuel est spécialiste des natures mortes et des GIF dans lesquels il raconte des histoires avec une bonne touche d'humour. Il sélectionne ses personnages et les éléments de ses photos avec soin, cherchant toujours le petit détail qui interpellera. Dans ses créations, il met souvent à contribution sa famille, ses animaux de compagnie, mais aussi des commerçants, des producteurs, des éleveurs locaux afin de raconter des histoires encore plus vraies que nature !

Niveau intermédiaire. Payant : 20 €

**Atelier enfants avec Julien Félix, le 20 février de 16 h à 18 h**

Dans le cadre des ateliers artistiques d'Anicé, Julien Félix va animer un atelier magique. Les enfants pourront découvrir comment faire de la photographie sans appareil photo.

Deux options sont envisagées en fonction de la luminosité le jour de l'atelier : les enfants créeront un appareil photo avec une boîte de café et le testeront ensuite ou ils réaliseront des photogrammes avec produits et pinceaux.

Les produits utilisés pour permettre l'apparition des images sont à utiliser avec précaution, ainsi l'artiste préfère limiter l'âge de 8 à 12 ans. Cet atelier est gratuit, sur inscription.

**Workshop avec Julien Félix, le 22 février de 14 h à 17 h**

Version adulte de comment faire de la photographie sans appareil photo.

Deux étapes à cet atelier : 1. fabriquer un appareil de prise de vue et 2. l'utiliser !

Aucune connaissance préalable nécessaire. Débutant bienvenu !

Payant : 20 €

**Stage avec Emmanuel Pierrot et Julien Félix le 29 février de 10 h à 13 h**

Une fois n'est pas coutume, puisque ça n'arrive que tous les quatre ans, profitez de ce 29 février pour vivre l'expérience de l'œil. Les deux photographes vous proposent de comprendre le chemin de la lumière à taille réelle.

Si à notre époque le grand public abuse de l'utilisation des appareils photo téléphoniques, combien sont-ils à connaître ce qu'il se passe vraiment à l'intérieur de ces petites boîtes... Combien sont-ils à connaître ce qu'il se passe dans notre œil ou encore dans nos vieux argentiques.

Le romantique Julien Félix et Emmanuel Pierrot le décalé vous proposent de comprendre tous les mécanismes de la prise de vue



à travers une expérience originale : « Rentrer dans un appareil photo ». Vous pourrez ainsi découvrir comment se crée l'image et comment elle s'imprime dans la rétine ou sur le papier, mais aussi découvrir la chimie, la chambre noire, tout simplement la magie de la photo !

Payant : 20 €

*Ateliers artistiques d'Anicé, les jeudis 13 et 27 février et 5 mars de 16h à 18h*

Comme toujours lors des vacances scolaires, la Maison de La Bresse propose des ateliers artistiques aux enfants de 6 à 12 ans. Ces ateliers sont gratuits et sur inscription. Ils porteront durant ces vacances d'hiver sur la photographie et la mise en scène.

*Conférence - démo avec Julien Félix, le 7 mars à 17h*

Julien sera présent pour échanger avec le public et proposera une conférence-démonstration sur l'ambrotype (collodion humide). Après une partie explicative, Julien vous fera découvrir cette technique inventée au XIX<sup>e</sup> siècle, qui a traversé le temps et qui ravit aujourd'hui quelques initiés.

## Animations

### Théâtre avec le Plateau Ivre

La compagnie voinraude propose ses spectacles au coin du feu. Formules théâtrales de petits formats, elles peuvent s'adapter parfaitement à la Maison de La Bresse. Le spectacle proposé s'intitule « La meilleure version de l'humanité, c'est moi... ».

Loïc Martin, coach au sein de l'émission « La Meilleure Version de l'Humanité c'est moi » vient chez nous pour déceler qui sera La Nouvelle Meilleure Version 2020.

Loïc Martin est un homme organisé, combatif et convaincant. Il arrive avec sa boîte à outils, pleine d'astuces, de leçons et d'exercices, il vous dira, dans un discours structuré, comment devenir meilleur. Pour appuyer son discours, des vidéos exclusives vous seront présentées dans lesquelles ses fidèles collaborateurs vous montreront la voie vers la réussite.

Si vous rêvez de gagner, de parvenir, d'empocher et de briller, alors n'hésitez plus, ce spectacle est fait pour vous !

## La Communauté de communes des Hautes Vosges Recherche

### Un ou une assistant(e) à de gestion budgétaire et comptable

à temps complet par voie de mutation, détachement  
ou à défaut contractuel.

**Grade :** Adjoint administratif

L'agent est intégré au sein du service Finances et Taxe de Séjour de la CCHV et est placé sous l'autorité du responsable de service.

#### Ses missions :

##### Assurer

- L'intégration des factures et des pièces justificatives s'y rapportant, pour validation du service fait par voie dématérialisée
- le traitement comptable dématérialisé de l'ensemble des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget principal et des budgets annexes (engagement, mandatement, titrage, liquidation) avec la réception, la transmission, le contrôle et l'archivage des pièces comptables.
- la facturation par titre ou ORMC
- les opérations financières de régies
- les écritures d'emprunts
- les déclarations de TVA - FCTVA
- les écritures d'ordre
- le suivi de l'actif (cession/acquisition, amortissements)
- le suivi de la trésorerie
- les opérations de fins d'exercices
- Le suivi de l'exécution budgétaire
- La suppléance Régie

##### Participer

- à la préparation budgétaire
- à la préparation des CA
- à la rédaction des projets de DM
- à l'intégration comptable des DM

#### Profil demandé

- Bac + 2 spécialité : comptable et financière
- Connaissance de l'instruction comptable et budgétaire (nomenclature M4 - M14 - M43 - M49)

- Connaissances de l'exécution financière en marchés publics
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciel Cosoluce - XDemat - Chorus - Excel - Word)
- Sens du service public et du travail en équipe
- Capacité relationnelle et rédactionnelle
- Adaptabilité à l'évolution technique et juridique
- Discrétion professionnelle, devoir de réserve
- Autonomie
- Sens de l'organisation et de la rigueur  
Sens de l'anticipation, esprit d'initiative et force de proposition interne au service
- Dynamique et disponible
- Expérience significative sur un poste similaire
- Capacité d'adaptabilité aux contraintes du service (période de préparation budgétaire, clôture des comptes)
- Savoir rendre compte

**Lieu d'affectation :** Gérardmer

**Temps de travail :** 35 h - Horaires fixes

**Les entretiens de recrutement se déroulent en 2 étapes :**

- Réponse à un test écrit (Durée 45 min)
- Entretien avec le jury (Durée 45 min)

#### Personne à contacter :

*Mme Isabelle Poirot  
(Responsable du Service)  
ipoirot@cchautsvosges.fr*

# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

### Urbanisme...

Quand on regarde dans les livres on trouve plusieurs définitions de l'urbanisme...

Dans le dictionnaire cela donne :

Ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.

Pour l'administration :

Ensemble des règlements permettant aux pouvoirs publics de contrôler l'utilisation du sol en milieu urbain.

Pour le code de l'urbanisme :

Ensemble des dispositions concernant l'aménagement urbain et notamment les règles concernant la délivrance des permis de construire

Comme nous pouvons le constater, on y parle beaucoup de règlements, de règles, d'aménagement urbain notamment...

Dans nos territoires, l'urbanisme se caractérise par la mise en place des documents d'urbanisme, Carte communale, Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme... Ces documents, élaborés par les élus locaux, en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, régissent les règles sur leur territoire. Il est nécessaire de rappeler que ces règles sont définies dans le cadre de la Loi et avec la validation des administrations locales et régionales.

Les documents d'urbanisme définissent les différents zonages et les types de constructions et d'aménagements qui pourront se faire ou non dans tel ou tel secteur. Le PLU doit prendre en compte la présence ou non des réseaux (eau, assainissement, voirie, télécommunication, électricité...) et définit les obligations de la collectivité mais aussi du propriétaire du terrain qui veut l'aménager...

Plusieurs zones peuvent être définies : naturelle, agricole, commerciale, forêt, urbanisable (tout de suite ou dans l'avenir), réservée pour des projets communaux....

Dans les zones constructibles pour de l'habitation, le PLU ne peut définir ou restreindre l'usage immédiat et/ou futur des constructions. Il définit les règles de constructions à respecter, distances des limites, formes de toitures, hauteurs...

Ce qui est souvent oublié, lorsque l'on parle génétiquement de l'urbanisme, c'est que celui-ci définit, outre la constructibilité des secteurs, surtout le projet et la vision d'aménagement des territoires en tenant compte de l'aspiration des populations, sans oublier les coûts induits de l'urbanisation.

Les règles d'urbanisme se sont considérablement durcies ces dernières années et la nécessité de consommer moins de surfaces foncières est maintenant indispensable en limitant l'étalement urbain -qui est certes salubre mais qui concentre toujours plus les habitations- ou en introduisant toujours plus de collectif.

Dans nos régions rurales de montagne, ces nouvelles dispositions ne coulent pas de source, là où nos populations ont toujours eu l'habitude de disposer de terrains d'aisance confortables, même s'ils peuvent devenir plus difficile à entretenir au fil des ans.

Et c'est sans compter les problématiques touristiques qui font que, au gré des ventes et des reventes, des habitations principales sont devenues secondaires ou des locations de grandes capacités dans lesquelles les occupants aiment venir y faire la fête le temps d'un week-end ou d'une soirée, au détriment de la sérénité des riverains présents toute l'année.

Nous devons trouver des solutions qui passent par le dialogue, la fermeté dans le respect des règlements, et la répression des comportements qui nuisent au calme et au bon voisinage, tout en restant dans le cadre de la législation.

Le mot de la fin sur ce billet sur l'urbanisme est que celui-ci s'applique à toutes et à tous, que ses règles ne se limitent pas à la valorisation de telles ou telles propriétés en créant des charges à l'ensemble du territoire.

L'heure doit être au comportement responsable, en construisant posément des documents d'urbanisme conformes aux souhaits du plus grand nombre, afin de dessiner ensemble l'aménagement de notre territoire devant s'adapter à tous les changements qui nous touchent, notamment l'évolution de notre climat.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

Lectrices et lecteurs du bulletin municipal de La Bresse,

Nous voilà au terme d'un mandat municipal, les élus du groupe minoritaire, mais avant tout élus pour l'ensemble des habitant(e)s ont, au travers de cet espace, voulu vous apporter un autre éclairage, une autre analyse de l'activité communale.

A présent, nous vous souhaitons, pour cette nouvelle année 2020, à vous et à vos proches,

Des éclats de rire pour dissiper la morosité,  
De l'audace pour oser, inventer et créer autrement,  
De la confiance pour s'épanouir pleinement,  
Des douceurs pour croquer la vie à pleines dents,  
Du réconfort pour être rassuré lors de moments délicats,  
De la bonté pour le plaisir de donner aux autres,  
Des rayons d'espoir pour illuminer nos idées et notre humeur,  
De la vaillance pour aller de l'avant tel un aventurier de l'avenir,  
De la persévérance pour mener ses projets à bien.

A ce jour le 7 janvier, n'ayant pas encore pris connaissance du bulletin de janvier et du contenu de la tribune de la majorité, nous vous engageons à relire les bulletins afférents aux difficultés financières (et raisons) de l'EHPAD, de l'OTL et de la commune. Leurs références : numéros 339 de décembre 2016 ; 365 d'avril 2019 et 366 de mai 2019.

Précisons que cet article a été déposé pour le 7 janvier pour publication début février et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus de la minorité

## Le conseil municipal

“ Conseil Municipal, adjoints, mairie, municipalité, maire, autant de termes que nous entendons régulièrement quand il s’agit de la vie communale, mais que représentent-ils dans les faits ? Qui fait quoi, qui est qui ? Voilà plusieurs questions auxquelles nous allons tenter de répondre à travers ce dossier, qui trouve toute sa place dans l’actualité, en rappelant le mode de fonctionnement des élections municipales, mais aussi, et surtout les rôles et missions attribués au conseil municipal, aux adjoints et au maire. ”

# LE DOSSIER

## Les élections municipales

En France, lorsqu'on parle des élections municipales, on évoque bien souvent la candidature de telle ou telle personne au poste de Maire. Or l'élection municipale, qui a lieu tous les six ans, est un scrutin proportionnel de liste, ce qui veut dire que nous ne votons pas pour une personne, mais pour une liste. Les élections municipales permettent en effet aux citoyens d'élire un conseil municipal au suffrage universel direct. Les membres du conseil municipal élu procèdent ensuite à l'élection du maire parmi ses membres. En tant qu'électeurs, nous ne sommes donc pas maîtres directs de l'élection du Maire.

### La composition des listes

Pour pouvoir être colistier, il faut réunir certaines conditions : être Français ou ressortissant de l'Union européenne, avoir 18 ans révolus, être électeur de la commune concernée et ne présenter qu'une seule candidature.

Nb d'habitants	< 100	< 500	< 1500	< 2500	< 3500	< 5000	< 10 000
Nb de conseillers	7	11	15	19	23	27	29

Nb d'habitants	< 20 000	< 30 000	< 40 000	< 50 000	< 60 000	< 80 000	< 100 000
Nb de conseillers	33	35	39	43	45	49	53

Nb d'habitants	< 150 000	< 200 000	< 250 000	< 300 000	> 300 000
Nb de conseillers	55	59	61	65	69

Chaque liste qui se présente doit comporter autant de noms que de sièges à pourvoir. Ces derniers sont fonction du nombre d'habitants et sont fixés par la loi (article L. 2121-2 du Code général des collectivités territoriales) : ils vont de 7 sièges pour les communes de moins de 100 habitants à 69 sièges pour celles de plus de 300 000 habitants.

Lors de la création d'une liste, il faut enfin respecter les lois de 2007 et 2013 concernant la parité. Les listes doivent ainsi compter autant de femmes que d'hommes et respecter l'alternance. Notez que cette notion doit s'appliquer non seulement pour les listes de candidats aux fonctions électives, mais également dans le cadre de l'élection des adjoints au sein du conseil municipal.

### Le mode de scrutin

En fonction de la taille de la commune, le mode de scrutin varie quelque peu. Pour celles de moins de 1000 habitants, il s'agit d'un scrutin plurinominal à deux tours. Chaque électeur pourra ainsi choisir tous les candidats qu'il souhaite sans prendre en compte les listes sur lesquelles ils se trouvent. Les suffrages seront donc décomptés individuellement et non par liste et seront ainsi élus au premier tour les candidats ayant obtenu la majorité absolue ou au moins un quart des voix des électeurs inscrits. Au deuxième tour les sièges restants seront attribués en fonction du nombre de voix et ce quel que soit le nombre de votants.



Pour les communes de plus de 1000 habitants, l'électeur ne peut voter que pour la liste entière, sans choix de candidat direct (toute rature ou nom barré sur le bulletin annulerait automatiquement ce vote). Il s'agit donc d'un scrutin de liste à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Ce qui signifie que la liste victorieuse (majorité absolue au premier tour ou majorité relative au second) se voit en premier lieu attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges seront répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu un minimum de 5 % des suffrages exprimés.

Si tous les sièges ne sont pas pourvus au premier tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages pourront se maintenir au second tour. Des alliances peuvent également se créer entre les deux tours, ainsi les listes avec moins de 5 % des suffrages pourront fusionner avec d'autres ayant obtenu plus de 10 %. Mais l'ordre des candidats dans ces listes se verra donc modifié.



## L'élection du Maire

Le Conseil municipal élu va ensuite (au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin final) procéder à l'élection du maire dans un scrutin secret à majorité absolue. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, un troisième tour est organisé et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, c'est le candidat le plus âgé qui est choisi.

Dans la foulée, le Conseil municipal va procéder à l'élection des adjoints dans un scrutin de liste à la majorité absolue et sans panachage ni vote préférentiel. Il s'agit de listes « bloquées » et paritaires. Et sur le même principe que le Maire, on procédera à deux voire trois tours et en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée seront élus.

## Le saviez-vous ?

Un conseil municipal peut être composé de représentants d'une seule liste :

si seule une liste s'est présentée au premier ou au second tour ;

si, malgré la présence de plusieurs listes, une seule a dépassé le seuil des 5 % exigé pour participer à la répartition des sièges ;

si, entre les deux tours, toutes les listes ont fusionné en une seule.

## Le conseil municipal, les adjoints et le Maire

Dans les communes, l'État ne délègue pas de représentants dotés de compétences générales, comme c'est le cas pour les préfets dans les départements et les régions. Et même si le maire est un agent de l'État, la commune, en tant que collectivité territoriale française, dispose d'une autonomie juridique et financière. Pour fonctionner, la collectivité s'appuie sur un organe exécutif (le maire et ses adjoints) et sur un organe délibérant (le conseil municipal).

### Le conseil municipal

Cet organe est chargé de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Il va statuer par voie de délibérations pour gérer les affaires de la commune, c'est-à-dire qu'il est compétent pour prendre toutes les décisions concernant la gestion communale, sauf lorsqu'un texte en charge spécifiquement

le maire ou une autre autorité administrative. Le maire est tenu d'exécuter ces délibérations, sauf s'il les juge contraires à l'intérêt général.

Pour répondre à ses missions, le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre ou sur demande motivée d'au moins le tiers de ses membres, mais le plus souvent il se réunit une fois par mois.

Les conseillers municipaux sont des acteurs de la démocratie locale, ils ont d'abord un rôle de représentation des électeurs. Ils ont été élus pour un programme et/ou une orientation politique. Il est ainsi attendu d'eux qu'ils respectent leurs engagements, mais surtout qu'ils défendent l'intérêt général et répondent aux besoins de la collectivité sans favoriser aucun intérêt particulier.



# LE DOSSIER

Pour aller dans ce sens, le conseil municipal va participer à l'élaboration de la politique municipale. Il va notamment voter le budget préparé par le maire et les services municipaux, approuver les comptes en fin d'exercice, approuver les emprunts, adopter le plan local d'urbanisme, décider des travaux communaux à réaliser, organiser et créer les services publics municipaux, accorder des subventions, gérer le patrimoine communal, déterminer l'implantation des écoles primaires et maternelles publiques, aider au développement économique de la ville... Ces fonctions doivent être remplies conformément aux priorités et orientations politiques déterminées par le maire.

Notons enfin que le conseiller municipal a un rôle de grand électeur. Nous l'avons vu il a le pouvoir d'élire le maire et ses adjoints, mais c'est également lui qui élira les représentants de la commune dans les instances intercommunales. Dans les communes de plus de 9000 habitants, il élira aussi les sénateurs.

## Les adjoints

C'est le conseil municipal qui détermine le nombre d'adjoints au maire, mais ce nombre ne doit pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. L'ordre de nomination détermine le rang des adjoints ; si la place du premier adjoint devient vacante, le deuxième y est promu, chaque adjoint remontant d'un rang.

Le maire est seul chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints. Ils vont ainsi exercer une mission particulière : habitat, voirie, environnement, culture, affaires sociales...

## La parité dans les conseils municipaux en quelques chiffres

En 2019, la part des femmes dans les conseils municipaux est de 39,9%, toutes tailles de communes confondues.

### Part des femmes dans les élus locaux (en pourcentage)

Conseillers communautaires	31,4
dont présidents	8,3
Conseillers municipaux	40
1 <sup>er</sup> adjoints	29,1
2 <sup>e</sup> adjoints	37,7
autres adjoints	43,3
autres conseillers	43,1
Dont : communes <1000 habitants	34,5
Dont : commune >1000 habitants	46,8

Les adjoints représenteront donc le Maire lors de commissions de travail, participeront à des réunions, signeront des contrats, des bons de commande et prendront des décisions dans les missions qui les incombent, tout en gardant le Maire informé de leur travail.

## Le Maire

Le maire représente l'autorité municipale, il a un rôle important et bénéficie d'une double fonction : il est agent de l'État d'une part et agent exécutif de la commune d'autre part. (cf schéma Rôles du Maire)

## Quel est le rôle du maire ?



Pour sa première casquette, il est placé sous une double autorité. Tout d'abord celle du préfet pour remplir des fonctions administratives, dont la publication des lois et règlements, l'organisation des élections et la légalisation des signatures. Et d'autre part, sous l'autorité du procureur de la République, en sa qualité d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire.

En sa qualité d'agent exécutif de la commune, le Maire est en charge de l'exécution des décisions prise par le conseil municipal. Ses missions consistent à préparer le budget, gérer le patrimoine, passer des marchés, signer des contrats et représenter la commune en justice. Il dispose également de pouvoirs propres importants, notamment, en matière d'urbanisme, de police municipale et de gestion du personnel.

Il est le moteur de la vie municipale en ayant souvent l'initiative des projets, en préparant et présidant les séances du Conseil municipal, en entretenant des liens privilégiés avec la population.

### En cas d'absence du Maire

Une suppléance ne sera mise en œuvre que si l'absence ou l'empêchement du maire ne lui permet pas d'accomplir un acte indispensable à la bonne administration de la commune. Il sera alors provisoirement remplacé par un adjoint dans l'ordre des nominations ou à défaut par un conseiller municipal désigné par l'assemblée délibérante.

Durant cette suppléance, l'adjoint ne devra se limiter qu'à l'expédition des affaires courantes et aux actes d'administration qui sont nécessaires. Parallèlement, les délégations antérieurement accordées par le Maire restent valables.

Si enfin le maire doit cesser ses fonctions définitivement, ses fonctions de magistrat municipal deviennent alors vacantes. Il faudra élire un nouveau maire et son remplaçant exercera ses fonctions exécutives jusqu'à l'élection.

### Officier d'État civil, c'est quoi ?

L'officier d'état civil est la personne chargée de porter sur le registre d'état civil les événements prévus par la loi : naissance, mariage, pacs, baptêmes civils, décès, changements de nom...

### L'officier de police judiciaire, il fait quoi ?

Entre autres...

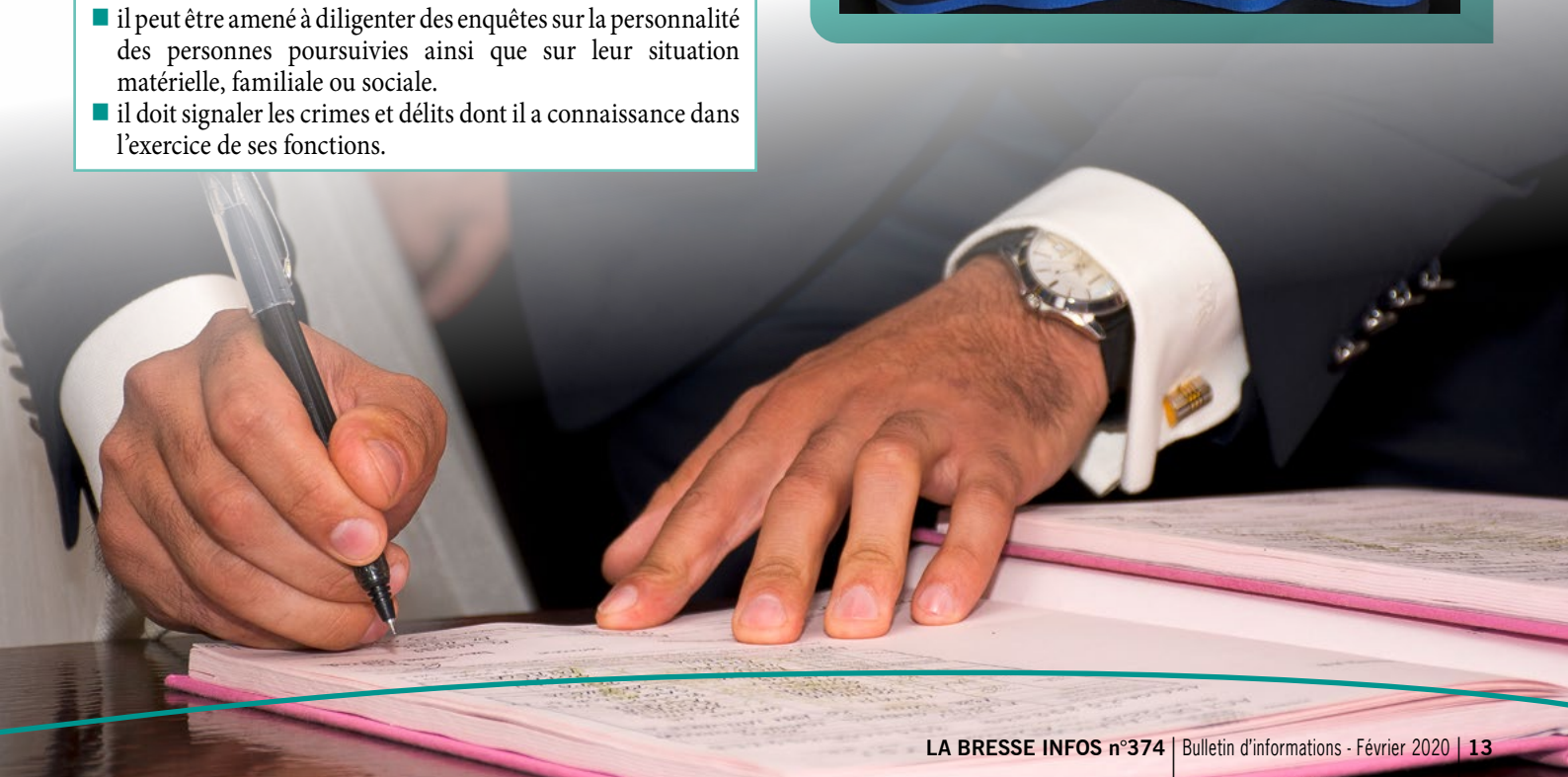
- il peut être amené à diligenter des enquêtes sur la personnalité des personnes poursuivies ainsi que sur leur situation matérielle, familiale ou sociale.
- il doit signaler les crimes et délits dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

### Zoom sur les pouvoirs de police

Le Maire dispose de différents pouvoirs de police notamment administratifs et généraux qui lui permettent de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques (sous le contrôle administratif du préfet).

Les domaines d'exercice des pouvoirs de police du maire sont les suivants : l'habitat, la circulation et le stationnement, la protection des mineurs, l'environnement, l'urbanisme, les activités professionnelles, les réunions, les loisirs, la santé publique, les funérailles et les lieux de sépulture.

Afin d'assurer au mieux ses pouvoirs de police, le maire est tenu de mettre en œuvre les moyens normatifs et matériels nécessaires. Il peut, notamment, décider de créer une police municipale qui assurera le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.



# LE DOSSIER

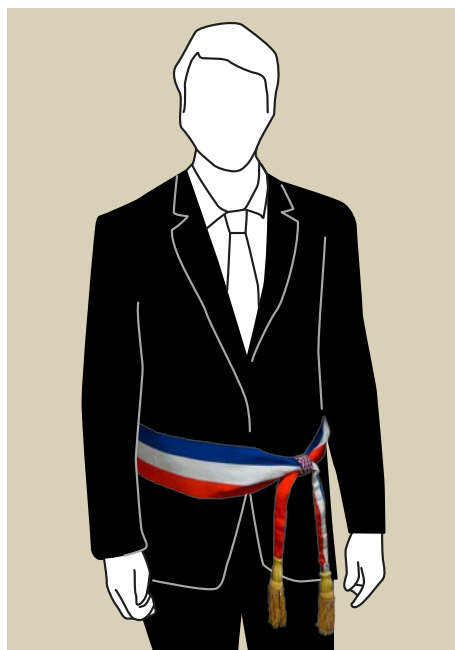


## Le port de l'écharpe

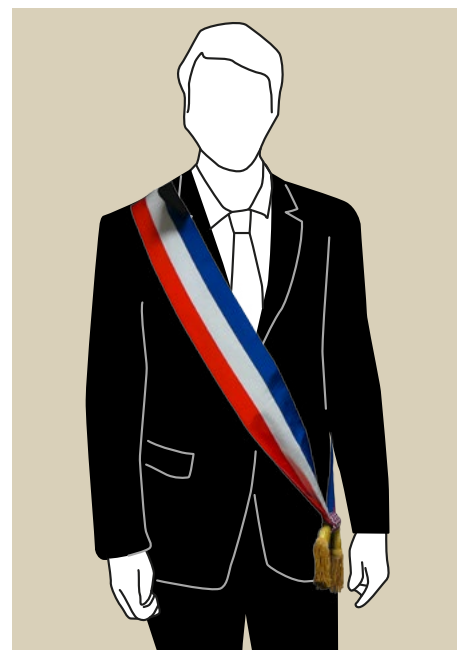
Le port de l'écharpe se fait selon un protocole établi dans le code des bienséances publiques. Pour les maires, adjoints et conseillers municipaux, c'est l'article D2122-4 du code des collectivités locales qui régit le port de l'écharpe. Son dernier alinéa énonce plusieurs choses :

- L'écharpe tricolore se porte obligatoirement de l'épaule droite au côté gauche.
- Pour se différencier des parlementaires, les élus municipaux devront respecter l'ordre des couleurs « rouge blanc bleu » avec le bleu près du col.
- Une alternative pour les élus locaux est le port en ceinture. Dans ce cas-là, il faut impérativement mettre la couleur bleue en haut.
- Pour différencier le Maire des autres conseillers, les glands des écharpes seront différents : franges d'or pour le Maire et franges d'argent pour les adjoints et conseillers.

En théorie, c'est le maire et les adjoints qui portent l'écharpe en leur qualité d'officier de l'état civil, les conseillers municipaux doivent la porter seulement quand ils remplacent le maire ou un adjoint et quand il célèbre un mariage sous délégation du maire.



Port en ceinture, bleu vers le haut



Port en écharpe, bleu vers le col



## Liste des maires de La Bresse (avant la révolution, leur mandat durait une année)

Nom	Prénom	Mandat	Nom	Prénom	Mandat	Nom	Prénom	Mandat
MANSUY	Claude	1611	REMY	Claude	1731	REMY	Jean Claude	1782
ARNOULD	Laurent	1666	CLAUDON	Jean	1732	FLEURETTE	Dominique	1783
HUMBERCLAUDE	?	1680	REMY	Paul	1733	CLEMENT	Claude	1784
PERRIN	Simon	1682	PERRIN	Jean Nicolas	1734	PERRIN	Nicolas	1785
VALDNAIRE	Laurent	1685	CLAUDEL	Dominique Nicolas	1735	HANS	Nicolas	1786
LAURENT	Georges	1686	PERRIN	Jacques Nicolas	1736	CLAUDEL	Sebastien	1787
AUBERT	Nicolas	1687	PERRIN	Pierre	1737	CLAUDEL	Nicolas	1788
RICHARD	Jean Florentin	1688	PIERRON	Jean Nicolas	1738	CLAUDEL	François	1789
ARNOULD	Brice	1689	PERRIN	Laurent	1739	PERRIN	Jean François	?
CLAUDEL	Dominique Jean	1690	CLEMENT	Claude	1740	AUBERT	Laurent	26 brumaire an 4
AUBERT	Georges	1691	MARION	Nicolas	1741	CHALON	Joseph	29 pluviôse an 5
HANS	Nicolas	1692	HUMBERCLAUDE	Brice	1742	ROCHATTE	Joseph	10 germinal an 6
PERRIN	Hilaire	1693	DEMANGE	Laurent Noël	1776	ROCHATTE	Joseph	19 thermidor an 7
LAURENT	Claude	1694	DIDERLAURENT	Jean Nicolas	1745	REMY	Jean Joseph	9 prairial an 10
PERRIN	Nicolas Simon	1695	MARION	Jean Nicolas	1746	CLEMENT	Jean Nicolas	15 brumaire an 11
PERRIN	Jacques	1696	DEMANGE	Mathias Jean	1747	AUBERT	Etienne	1811
REMY	Nicolas Paul	1697	PERRIN	Laurent Simon	1748	AUBERT	Laurent	1813
FLEURETTE	Nicolas	1698	PIERRAT	Joseph	1749	DIDERLAURENT	Jean Georges	1815
CLAUDEL	Clement	1700	PERRIN	Jean Sebastien	1750	CLAUDEL	Jean Nicolas	1823
ARNOULD	Laurent	1701	RICHARD	Joseph	1751	REMY	Laurent	1826
REMY	Jean	1702	CLAUDEL	Nicolas	1752	DIDERLAURENT	Jean Joseph	1830
ARNOULD	Leonard	1703	PERRIN	Jean Jacques	1753	CLAUDEL	François	1830
PIERREL	Jean	1704	DEMANGE	Mathias	1754	ABEL	Valentin	1833
LE VAXELAIRE	Pierre	1705	PERRIN	Laurent Nicolas	1755	ABEL	Paul	1848
DEMANGE	Laurent Brice	1706	MARION	Claude Nicolas	1756	LEDUC	Jean Joseph	1848
ABEL	François	1707	DEMANGE	Jean Claude	1757	CLAUDEL	Jean Nicolas	1855
PETITJEAN	Joseph	1708	LE VAXELAIRE	François Claude	1758	PERRIN	Jean Claude	intérim
CLAUDON	Blaise	1709	REMY	Claude	1759	VALENTIN	Victor	1858
CLAUDON	Dominique	1710	CLEMENT	Sebastien Claude	1760	REMY	Jean Nicolas	1865
CLAUDON	Jean	1711	ROCHATTE	Sebastien	1761	ARNOULD	Louis Mansuy	1868
LAURENT	Joseph	1712	PERRIN	Nicolas Romaric	1762	LEMAIRE	Joseph	1870
PERRIN	Joseph	1713	LE VAXELAIRE	Jean Claude	1763	MOUGEL	Sebastien	1876
RICHARD	Nicolas	1714	PERRIN	François	1764	LEDUC	Laurent	1879
PERRIN	Jean Claude	1715	LE VAXELAIRE	Noël	1765	CLAUDEL	Louis Albert	1885
RICHARD	Claude	1717	CLAUDON	Joseph	1766	DIDERLAURENT	Jean	1912
HANS	Joseph	1718	CLAUDEL	Joseph	1767	BODENREIDER	Jean	1928
ARNOULD	Sebastien	1719	HANS	Nicolas	1768	MOUGEL	Camille	1944 -1945
REMY	Jacques	1720	LE VAXELAIRE	Laurent	1769	LEMAIRE	Eugene	1945-1953
HUMBERCLAUDE	Claude	1721	ABEL	Jean Claude	1770	STEIMER	Louis	1953-1959
CLAUDEL	Charles	1722	ARNOULD	Etienne	1771	MOUGEL	Jean	1959-1965
ARNOULD	Laurent Leonard	1723	PERRIN	Claude	1772	GONAND	René	1965-1977
ARNOULD	Joseph	1724	CLAUDEL	Nicolas Charles	1773	VAXELAIRE	Guy	1977-2014
LAURENT	Bastien	1725	PERRIN	Jean Philippe	1775	ARNOULD	Hubert	2014-2019
PERRIN	Joseph Jean	1727	AUBERT	Nicolas	1776	CROUVEZIER	Maryvonne	2019
DEMANGE	Claude	1728	REMY	Nicolas Etienne	1777			
AMET	Sebastien	1729	CLEMENT	Mansuy	1778			
ROCHATTE	Nicolas	1730	RICHARD	Georges	1779			

Source : manuscrit de Paul Didier-Laurent de La Bresse

# OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

**Haute saison** (vacances scolaires d'hiver) - Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

**Autres périodes** Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé le dimanche - Fermé les jeudis matin hors vacances

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - Tél. : 03 29 25 41 29

## Bus hivernal

La ligne A du bus hivernal circulera le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 février et du 8 février au 7 mars (tous les jours).

Les arrêts et horaires sont consultables dans le dépliant disponible à l'Office de Tourisme, à la mairie, chez les commerçants et en téléchargement sur notre site [www.labresse.net](http://www.labresse.net).



## Domaine du Haut des Bluches

Le Domaine du Haut des Bluches s'est doté d'une nouvelle banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite et d'un nouveau PC portable afin de pouvoir travailler à deux agents en haute saison. Des caissons de rangement ont été réalisés et la peinture refaite.



## Fréquentation record à la patinoire pendant les vacances de Noël

Alors que les domaines skiables se sont battus pendant toutes les vacances de Noël pour maintenir les pistes ouvertes, la patinoire a connu une fréquentation record avec 8 500 entrées sur les 2 semaines, soit une moyenne de 530 patineurs par jour, avec un pic à 847 entrées le 27 décembre.

La patinoire demeure un incontournable en cas d'enneigement capricieux.

À la piscine, c'est l'espace sauna-hammam qui a été pris d'assaut.

## Horaires patinoire

Ouverture jusqu'au 15 mars 2020

	Vacances scolaires 8 février au 8 mars 2020		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Mardi	14 h - 19 h		Fermé	
Mercredi	14 h - 19 h Pack Patinoire/crêpe de 14 h à 16 h		14 h - 19 h	
Judi	14 h - 19 h		Fermé	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Samedi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Dimanche	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30

« Spécial -10 ans » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique

Pack Patinoire/crêpe à 6,80€ : entrée patinoire + location des patins + 1 crêpe (sucre ou chocolat) à déguster jusqu'à 18 h au restaurant « la Passerelle ». Quantité limitée.

## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20  
Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - E-mail : [accueil.piscine@labresse.fr](mailto:accueil.piscine@labresse.fr)

### Horaires 8 février au 6 mars

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14 h à 17 h 30	15 h à 17 h 15	De 15 h 30 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 18 h	
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	
Judi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15
Samedi	10 h 30 à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 <sup>e</sup> âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 18 h		De 9 h à 9 h 30	

### Horaires du 7 mars au 10 avril

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14 h à 16 h 45	15 h à 16 h 30	De 14 h 45 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	14 h à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	Ecole de natation 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Judi	14 h à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 <sup>e</sup> âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30		De 9 h à 9 h 30	

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

## Départs en retraite

Recruté sur l'emploi de Directeur Général des Services le 1<sup>er</sup> novembre 2014, Étienne Cuny a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite après une longue carrière au sein de différentes collectivités.

Quatre autres départs en retraite sur les différents services communaux et intercommunaux au 31 décembre :

À la Commune, Annie Marion, employée dans les services de la Mairie depuis 1988 à l'état civil puis chargée de la gestion des animations, du Festival de Sculpture et des relations avec les associations.



À l'EHPAD, Nicole Tisserant, recrutée en 2012, qui exerçait la fonction d'Adjointe à la chef d'équipe des Agents des Services Hospitaliers.

À l'OTL, Philippe Poirot recruté en 1988 à la Régie des Sports et Loisirs, Directeur de l'Office de Tourisme et Loisirs depuis 2003.

Au Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Bresse-Cornimont, Régine Claudel recrutée le 15 août 2005, qui exerçait la fonction d'assistante administrative.



Après toutes ces années au service de la population, nous leur souhaitons à tous une très belle retraite

## Accords des Montagnes

Une fois encore, Frédéric Buch, son équipe et tous les musiciens invités ont offert au public venu en nombre une belle édition du festival Accords des Montagnes. Entre les repas en musique dans les restaurants partenaires, les après-midis et les soirées de gala à la Halle des Congrès, les amoureux de l'accordéon et les nostalgiques des bals en ont profité pleinement ! Même les enfants des écoles ont eu droit à un petit concert spécialement concocté pour eux à la Salle des Fêtes.



# DANS LE RETRO

## La Bressaude

### Athlétisme

Avec l'aide de l'agence du Crédit Mutuel de La Bresse, la Bressaude Athlétisme s'est dotée d'une tonnelle qui va servir lors des diverses manifestations organisées par la section. De quoi mettre à l'abri les compétiteurs !



### La Roue Verte

Robin Mougel se classe 10<sup>e</sup> espoir en Championnat Grand-Est à Pfstatt.

### Ski nordique

Delphine Claudel signe son plus beau résultat en Coupe du Monde en terminant 13<sup>e</sup> du 10 km skating de l'épreuve de Davos, ce qui fait d'elle l'actuelle meneuse des tricolores.



Paula Botet continue son bonhomme de chemin en multipliant les podiums en IBU Juniors, le circuit coupe du Monde des jeunes.



En U17, Mathurin Vauthier signe un joli podium en coupe de France.



Enfin, toute l'équipe de La Bressaude tient à féliciter Odile Munsch, présidente du Ski Club La Bressaude, pour sa nomination aux Mérites sportifs vosgiens 2019. (photo de l'article Vosges Matin en PJ)



### Coin des podiums

Le mois de décembre et la période des fêtes n'ont pas ralenti le rythme des compétitions, pas plus que le relatif manque de neige d'ailleurs. Ski de fond, biathlon, athlétisme, cyclo-cross, trail, course sur route, pétanque, tennis de table et tir ont été de sortie avec 29 compétitions et un total de 28 podiums témoignant encore une fois du dynamisme et du très bon niveau des licencié(e)s de nos sections.

Le ski a été le plus important contributeur de ce mois avec 15 podiums pour le fond et 6 pour le biathlon. Delphine Caudel, Mathurin Vauthier, Mattéo Correia, Léonie Perry, Maëla Didier, Robin Mougel, Hicham Herbihbi, pour ne citer que les principaux, ont donné tout ce qu'ils pouvaient pour que le nom de La Bressaude figure dans le haut des classements.

À noter la super qualification de Maëla Didier et Mattéo Correia pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne, qui se dérouleront en janvier sur le site de Prémaman dans le Jura. Mattéo souligne : « J'ai couru mes courses comme si c'était la dernière à chaque fois et j'ai réussi mes objectifs ».

Le bilan 2019 de l'activité compétition atteint un niveau exceptionnel avec plus de 350 compétitions, épreuves et matchs disputés et plus de 500 podiums et victoires obtenus.

Reste à espérer pouvoir faire aussi bien, voire mieux en 2020 !



## Les Toujours Jeunes marchent pour le Téléthon

Le samedi 7 décembre, le club des retraités « Les Toujours Jeunes » a organisé une marche en faveur du Téléthon. Malgré une météo très peu favorable, c'est tout de même une centaine de personnes qui a participé aux deux marches. Leur générosité a permis de collecter 525 €, qui ont été ensuite transmis à l'organisation départementale du Téléthon.

Le club remercie le Crédit Mutuel pour les flyers déposés dans tous les commerces et Super U pour la collation offerte aux marcheurs à leur retour.



## Ibrahim Ag Moha (malien) en visite à La Bresse

L'insécurité règne plus que jamais dans toute la région de Ménaka, ce qui entraîne des déplacements de population vers Ménaka ville et provoque des pénuries de nourriture et de médicaments.

Autre conséquence, l'augmentation significative des effectifs dans les écoles, les enseignants soucieux d'accueillir tous les enfants, les prennent en charge par demi-journée.

La dotation scolaire reconduite annuellement est très appréciée. Le maintien du sport (foot et basket) permet aux jeunes Ménakois de se retrouver et d'évacuer momentanément le stress quasi permanent. La réalisation d'un projet visant à financer des équipements sportifs a été bienvenue et appréciée par la jeunesse et les encadrants.

Invité par les jeunes de la MLC, Ibrahim a captivé son public en racontant la vie et les activités des jeunes dans cette ambiance où l'insécurité est permanente. Il a remercié tous les bressauds pour leur soutien moral et financier.



## Noël à la maternelle « La Tourterelle »

C'est avec joie et entrain que les enfants ont accueilli le Père Noël qui leur a fait le plaisir de venir avant les vacances. Dans sa hotte, il y avait des cadeaux pour chaque classe. Pour le remercier de sa gentillesse, il a reçu quelques présents : dessins, gâteaux et chocolats. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à chanter en chœur « Petit Papa Noël » en lui souhaitant bon courage pour sa tournée.



## P'tits Amis de Oui Oui

**La tradition et le lien entre les générations s'entretiennent au multiaccueil les P'tits Amis de Oui Oui**

Très attendus par les enfants : saint Nicolas et Père Noël répondent toujours présents, il faut dire qu'ils sont bien accueillis : chansons, séance photos et goûter à la clé ! Passées les festivités de décembre : nos petites mains accueillent la nouvelle année en bricolant avant de déguster la traditionnelle galette des rois. Ces événements sont toujours l'occasion pour la structure de renforcer le lien inter générationnel avec la présence de quelques aînés. Bonne année à tous !



# DANS LE RETRO

## Saint-Laurent

### À la Maternelle

Les enfants de la maternelle ont mis en place leur calendrier de l'aveugle. Les plus petits ont fabriqué des rennes en forme de berlingots avec une surprise à l'intérieur et les plus grands un beau saint Nicolas.



Le jour de sa fête, saint Nicolas est venu, accompagné de Père Fouettard. Ils ont été accueillis comme il se doit avec quelques comptines et une danse sur « Gentil saint Nicolas » et les enfants leur ont remis un petit cadeau fabriqué en classe à leurs effigies.

Les enfants ont été ravis de recevoir brioches et clémentines.

### Les ateliers de la pause déjeuner



Chaque midi, avant et après le repas, les élèves de l'école Saint-Laurent peuvent choisir différentes activités : jeux extérieurs, jeux de société, vidéo, informatique, dessin ou même étude en classe pour les plus courageux ! Ces moments sont appréciés lorsque la météo devient capricieuse.

### La solidarité à l'école Saint-Laurent

Cette année encore, nos jeunes se mobilisent pour les autres...

En novembre dernier, tous les élèves ont participé à l'action nationale d'ELA avec la dictée rédigée par Nicolas Mathieu, le cross autour du stade de la Bresse et la vente de tickets à hauteur de 3268,04 euros.

Depuis 3 ans, à la veille de chaque vacance, le groupe scolaire organise l'opération « Bol de riz ». Cette opération permet de soutenir l'association Akamasoa du Père Pedro pour que les familles malgaches vivent dignement et que les enfants puissent s'instruire. L'an passé, grâce à 5 opérations près de 6200 € ont été collectés. Il faut faire mieux encore cette année !

En décembre, M. et Mme Boisson, les deux représentants de l'association Akamasoa du Grand Est, sont venus pour présenter les nouvelles constructions : maisons, laboratoire d'analyse médical, poteaux photovoltaïques pour l'éclairage des rues.



## ÉTAT CIVIL Décembre



### Naissance

- **Julia**, née le 8 décembre à Remiremont, fille de **Luce Richard** et **Alexis Bierren**

### Décès

- **Roland André Rousseau**, âgé de 87 ans, domicilié 32 grande rue, décédé le 24 décembre à La Bresse, veuf de **Gilberte Léontine Renée Eliot**

## Saint-Éloi

Tout comme les pompiers ont la Sainte-Barbe, les électriciens ont leur saint patron. Ainsi chaque année, la Régie Municipale d'Électricité célèbre la Saint-Éloi. Ici pas de cérémonie protocolaire comme chez les pompiers, mais un repas convivial entre les salariés et les retraités de la RME, les élus et M. Chabaudie, Trésorier de Cornimont.

À cette occasion, deux médailles du travail des IEG (Industries Électriques et Gazières) ont été décernées : l'une à Dominique Marchal pour 25 ans de carrière et la seconde à Philippe Gégout pour 35 ans de carrière.



# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

**Mairie : 03 29 25 40 21**

**Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h**

*Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement*

**Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94**

**Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89**

**Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h**

**Service urbanisme et gestion du patrimoine :**

**03 29 25 53 89**

**Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**EHPAD (Maison de Retraite)**

**03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie**

**S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)**

**06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie**

**Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00**

**Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h**

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement :**

**03 29 62 54 21**

**24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont**

**Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h**

## Numéros d'urgence

**Urgences à domicile : 15**

**Pompiers et urgences sur la voie publique : 18**

**Gendarmerie : 17**

**En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :**

**Service des eaux : 06 08 23 56 53**

**Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26**

**Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94**

## Permanences des élus

**Maryvone Crouvezier - Maire..... Reçoit sur rendez-vous**

**Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... Reçoit sur rendez-vous**

**Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... Mardi de 10h à 12h**

**Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... Jeudi de 10h à 11h**

**Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... Lundi de 10h à 12h**

**Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous**

**Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous**

**Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme ..... Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous**

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

## Médecins

**Uniquement sur rendez-vous**

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

*Lundi, mardi et jeudi : Journée*

*Vendredi : demi-journée*

*Fermé le mercredi*

**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

*Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h*

*Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h*

*Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h*

*Samedi : 8h - 10h*

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

*Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h*

*sauf le jeudi.*

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

*8h-11h et 15h-18h.*

*Fermé le mercredi après-midi et le samedi*

## Services sociaux

**Maison de services au public**

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

**Mardi : 13h30-17h**

**Vendredi : 8h30-12h**

**ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60**

**Adavie : 03 29 35 23 06**

## La Poste

**Horaires :**

**Lundi : 13h45-16h30**

**Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30**

**Samedi : 9h-12h**

## Infirmières

**Valérie Flieller**

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

*Lundi au samedi 8h30 à 9h30*

## Pharmacies

**Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237**

**Pharmacie Doridant-Marion**

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

*Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15*

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

*Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h*

## Ambulances - Taxi - VSL

**Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95**

**Transmosel SARL : 03 29 25 60 60**

**Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15**

## Horaires d'hiver des déchetteries du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

# AGENDA

## CULTURE

### ■ Jusqu'au 8 mars

#### Exposition Emmanuel Pierrot

Maison de La Bresse ..... (jusqu'au 7 février) 15 h-18 h

..... (à partir du 8 février) 10 h-13 h et 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ Du 8 février au 8 mars

#### Exposition Julien Félix

Maison de La Bresse ..... 10 h-13 h et 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 7 février

Théâtre "La meilleure version de l'humanité, c'est moi..."

Maison de La Bresse ..... 20 h 30

Infos : contact@leplateauivre.com - Tél. : 06 75 96 40 78

### ■ 15 février

#### Stage Photographie

Maison de La Bresse ..... 9 h-12 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

### ■ 19 février

#### Concert du groupe Help

Salle des Fêtes ..... 20 h

Infos : Chantal Poirot - Tél. : 06 32 50 69 76

### ■ 20 février

#### Spectacle enfants

Salle des Fêtes ..... 18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 22 février.

#### Séance photo avec costumes d'époque

Maison de La Bresse ..... 10 h-13 h et 15 h-18 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

### ■ 22 février

#### Stage Photographie

Maison de La Bresse ..... 9 h-12 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

### ■ 27 février

#### Spectacle enfants

Salle des Fêtes ..... 18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 28 février

#### Spectacle humoristique avec Julien Strelzyk

Salle des Fêtes ..... 20 h - 23 h

Infos : Cédric Brolis - Tél. : 06 11 77 88 65

hautemoselotte.fc@vosges.com

### ■ 29 février

#### Stage Photographie

Maison de La Bresse ..... 9 h-12 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

## LOISIRS

### ■ 11, 18 et 25 février

#### Soirée luge

Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h-21 h 30

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 11, 18 et 25 février

#### Descente aux flambeaux

Station de ski du Brabant ..... 19 h-21 h

Infos : E.S.F. 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 12, 19 et 26 février

#### Pack Patinoire + crêpe

Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h-16 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 37 37

### ■ 12, 19 et 26 février

#### Goûter "Opoual"

Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 17 h 30

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 12, 19 et 26 février

#### Descente aux flambeaux

Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h 30

Infos : E.S.F. 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 13 février.

#### Ateliers artistiques pour les 6-12 ans

Maison de La Bresse ..... 16 h-18 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

### ■ 14 février

#### Concours de tarot interclub

Centre Culturel et Social ..... 14 h

Infos : Christiane Chevalley - christiane.chevalley@sfr.fr

### ■ 20 février

#### Atelier artistique pour les 8-12 ans avec Julien Félix

Maison de La Bresse ..... 16 h-18 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

### ■ 25 février

#### Descente aux flambeaux

Station de ski de Lispach ..... 19 h-20 h

Infos : E.S.F. 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 25 février

#### Mardi gras

Patinoire ..... 14 h-19 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 37 37

### ■ 27 février

#### Ateliers artistiques pour les 6-12 ans

Maison de La Bresse ..... 16 h-18 h

Infos : Maison de La Bresse 7A rue de la Claire

Tél. : 03 29 62 65 95

## SPORT

### ■ 2 février

#### Snowboard

Lieu et date à définir .....

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

### ■ 9, 16 et 23 février

#### Challenge Biathlon Family

Domaine Nordique de Lispach ..... 15 h-17 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20 -

tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

### ■ 11, 18 et 25 février

#### Ski découverte

Station de ski La Bresse-Hohneck .. 7 h 45 à 8 h 45

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 29 février

#### Grand Prix de La Brasserie de La Schlucht

Station de ski La Bresse-Hohneck

Stade de slalom Artimont ..... 14 h 30-17 h 30

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

## DIVERS

### ■ 7 février

#### Don du Sang

Salle des Fêtes ..... 16 h-19 h 30

Infos : Etablissement Français du Sang

Tél. : 03 83 443 623 62

### ■ 10, 17 et 24 février

#### Accueil Vacanciers

Parvis de l'Office de Tourisme ..... 10 h-12 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29 -

tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

### ■ 15 février

#### Bal de la Classe 2021

Halle des Congrès

Infos : Nora Bruand - nora.bruand88@gmail.com